

Québec, le 27 octobre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET: Pétition relative à l'accessibilité de la voie supplémentaire sur
l'autoroute Laurentienne

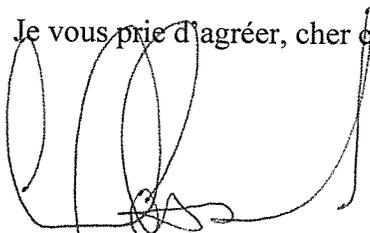
Cher collègue,



J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 9 juin 2016 par le député, monsieur Éric Caire, de la circonscription de La Peltrie, demandant que la voie supplémentaire qui sera ajoutée lors des travaux d'agrandissement de l'autoroute Laurentienne soit accessible à tous les automobilistes, et ce, en tout temps.

Comme il a été annoncé par le gouvernement, il est prévu que la troisième voie qui sera ajoutée en direction sud, entre les sorties de la Faune et Louis-XIV soit accessible à l'ensemble des automobilistes en tout temps.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Laurent Lessard

N/Réf. : 20160609-23